



No de résolution ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Danville, tenue le lundi, 4 novembre 2019 à 19 h 08 à la salle du Conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller #2 : Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4 : Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5 : Monsieur Daniel Pitre

Directrice générale et secrétaire-trésorière: M^e Josée Vendette

Est absente : Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, Maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 10 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

MOT D'OUVERTURE

Le Maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

Commémoration de l'Armistice

Monsieur le Maire, Michel Plourde, accueille madame Micheline Charest et messieurs Glen Wilson, Robert McKeage et Jean-Guy Dionne, membres de la branche 41 de la légion canadienne.

Le major McKeage joint à monsieur le Maire pour une courte cérémonie présentée pour une cinquième année consécutive afin de commémorer l'armistice. En ce jour, le Conseil veut remercier les militaires, passés et présents, pour tout ce qu'ils ont fait pour assurer notre sécurité et celle des gens du monde entier. Cette année marque le 101^e anniversaire de l'Armistice de 1918.

Une minute de silence est observée en mémoire des soldats qui ont bravement défendu notre sécurité, nos droits et libertés.

Madame Micheline Charest informe la population des cérémonies qui seront tenues au cours des prochains jours pour commémorer cet armistice. Elle indique également que le nouveau monument du soldat Timothy O'Hea sera dévoilé lundi, le 11 novembre prochain à l'Hôtel de Ville de Danville à 18h30. La population est invitée à assister à ce dévoilement. La plaque de bronze du monument initial sera conservée à l'Hôtel de Ville de Danville.

Le major McKaenge raconte l'histoire du soldat Timothy O'Hae aux gens présents lors de l'assemblée.

Monsieur le Maire, Michel Plourde, remercie les dignitaires de leurs présences et de leurs engagements.

BONS COUPS DU MOIS



No de résolution ou
annotation

348-2019

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du Conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

L'ordre du jour se lit comme suit :

MOT D'OUVERTURE :

BONS COUPS DU MOIS : Cérémonie d'armistice

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 octobre 2019 **Annexe 2.1**

3.0 ADMINISTRATION FINANCE

3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 4 novembre 2019 **Annexe 3.1**

3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 4 novembre 2019 **Annexe 3.2**

4.0 ADMINISTRATION DIVERS

4.1 Trio-Jeunesse emploi – Aide financière 2020 **Annexe 4.1**

4.2 Chemins des Cantons - Réguines et Fantômes – Danville 2020 - Information **Annexe 4.2**

4.3 Bibliothèque – Démission et nomination d'un nouveau président **Annexe 4.3**

4.4 Politique culturelle de la Ville de Danville – Création d'une réserve et affectation de fonds **Annexe 4.4**

5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

6.1 Travaux publics – Achat de matériaux – Réfection de ponceau **Annexe 6.1**

6.2 Usine de traitement d'eau – Nettoyage de la réserve – Avis d'ébullition **Annexe 6.2**

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

7.1 Rapport des permis émis au mois d'octobre 2019 **Annexe 7.3**

8.0 SERVICE INCENDIE

9.0 DEMANDES DIVERSES

9.1 Stratégie d'attractivité de la MRC des Sources – Rencontre le 25 novembre 2018 à 18h30

9.2 Brunch des nouveaux arrivants – Changement de salle – Autorisation

9.3 Aréna Connie Dion - Loto-Voyages – Garantie – Appui **Annexe 9.3**

9.4 STC-des Sources – Point d'embarquement – Autorisation **Annexe 9.4**

9.5 Baseball mineur – Demande de local et poste **Annexe 9.5**

9.6 Carnaval des glaces – Demande de services et horaire des activités **Annexe 9.6**

9.7 Municipalité alliée contre la violence conjugale – Appui **Annexe 9.7**

9.8 Cérémonie d'armistice – Horaire et prêt d'équipements **Annexe 9.8**

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

10.0 CORRESPONDANCE

10.1 Wotton – résumé de l'écocentre occasionnel – Information **Annexe 10.1**

10.2 Coquetel financement André Bachand et Andrée Laforest – 21 novembre 2019 à 17h **Annexe 10.2**

10.3 Association pulmonaire du Québec – Villes et municipalités contre le radon **Annexe 10.3**

10.4 UMQ – Invitation à adhérer à l'Union des municipalités du Québec **Annexe 10.4**

10.5 Fédération des Villages-Relais du Québec – Projet Anekdoté **Annexe 10.5**

10.6 OMH des Sources – Directeur général – Nomination – Information **Annexe 10.6**


10.7 CIUSSS – Séance publique annuelle du conseil d'administration – Invitation – 19h **Annexe 10.7**

11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

11.1 Rapport de monsieur Jean-Guy Dionne **Annexe 11.1**

11.2 Rapport de madame Nathalie Boissé **Annexe 11.2**

11.3 Rapport de monsieur Jean-Guy Laroche **Annexe 11.3**

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>11.4 Rapport de monsieur Simon Chênevert 11.5 Rapport de monsieur Daniel Pitre 11.6 Rapport de madame Ginette Pinard</p> <p>12.0 <u>VARIA</u></p> <p>13.0 <u>ÉVÈNEMENTS À VENIR</u> 13.1 Prochaine assemblée régulière : Lundi, le 18 novembre 2019 à 19 heures 13.2 Réception Armistice – Monument de Danville – le samedi 9 novembre 2019 à 14 hres 13.3 Carnaval des glaces – Activités des duchesses – Spectacle Hip Hop et karaoké – Maison de Nana – 9 novembre 2019 de 15 h à 22 h au Centre Mgr Thibault 13.4 Dépôt d'une couronne en souvenir de Timothy O'Hae – Hôtel de Ville de Danville- 11 novembre 2019 à 18h30 13.5 Club Select Danville – Asbestos – 15 novembre 2019 – Hall de Shipton 13.6 Carnaval des glaces – Gala de lutte – 16 novembre 2019 13.7 Brunch des nouveaux arrivants – 17 novembre 2019 – Salle des Chevaliers de Colomb - 10h à 13 h 13.8 Carnaval des glaces – Activités des duchesses – Jam session Bistro du Coin A.S. de Danville – 23 novembre 2019 à 20h30</p> <p><u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u></p> <p><u>MOT DE FERMETURE</u></p> <p><u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u></p>	<p>Annexe 11.4 Annexe 11.5 Annexe 11.6</p> <p>ADOPTÉE</p>
<p>349-2019</p>	<p>2.0 <u>PROCÈS-VERBAUX</u></p> <p>2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 octobre 2019</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 octobre 2019;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 octobre 2019 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p>	<p>ADOPTÉE</p>
<p>350-2019</p>	<p>3.0 <u>ADMINISTRATION FINANCE</u></p> <p>3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 4 novembre 2019</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du Conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne; Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 348 679,04 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le Maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p>	<p>ADOPTÉE</p>
<p>351-219</p>	<p>3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 4 novembre 2019</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 4 novembre 2019 transmise aux membres du Conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre; Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des chèques émis au 4 novembre 2019 telle que soumise au montant de 57 159,09 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le Maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p>	




No de résolution ou annotation

Certificat de disponibilité budgétaire

Je, soussignée secrétaire-trésorière de la Ville de Danville, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de l'ensemble des comptes de la Ville de Danville au 4 novembre 2019.

Josée Vendette, secrétaire-trésorière

352-2019	<p>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</p> <p>4.1 Trio-Jeunesse emploi – Aide financière 2020</p> <p>CONSIDÉRANT le bilan de la 24^e édition du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi; CONSIDÉRANT le succès de cette édition et les emplois comblés par leur soutien; CONSIDÉRANT leur demande d'aide financière pour l'édition 2020; CONSIDÉRANT les bénéfices reçus par le biais de ce programme;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE PRENDRE ACTE du bilan annuel 2019 de la Région de Sources;</p> <p>DE VERSER au trio étudiant Desjardins pour l'emploi une aide financière pour l'année 2020 de 2 500 \$.</p> <p>DE PRÉVOIR l'inscription de cette aide financière au budget 2020.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>4.2 Chemins des Cantons – Réguines et Fantômes – Danville 2020 – Information</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil que la Ville de Danville aura l'honneur de recevoir l'animation théâtrale « Réguines et Fantômes : Enquête sur le Chemin des Cantons » en 2020. La date est inconnue.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>4.3 Bibliothèque – Démission et nomination d'un nouveau président</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil que madame Francine G. Geoffroy a quitté la présidence de la bibliothèque, mais demeurera une bénévole impliquée pour les citoyens de Danville. Monsieur Denis Langlois prend la présidence à compter du 22 octobre 2019. Monsieur le Maire, Michel Plourde, propose qu'une lettre de remerciements soit acheminée à madame G. Geoffroy, ce qu'acceptent les autres membres du conseil présents.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
353-2019	<p>4.4 Politique culturelle de la Ville de Danville – Création d'une réserve et affectation de fonds</p> <p>CONSIDÉRANT les montants prévus au budget 2019 pour un appel de projets à des fins culturelles;</p> <p>CONSIDÉRANT la Politique culturelle de la Ville de Danville adoptée le 24 septembre dernier;</p> <p>CONSIDÉRANT le lancement de la Politique culturelle prévu pour le 2 décembre 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil de créer une réserve pour des appels de projets en matière de culture;</p> <p>CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil de verser la somme prévue au budget 2019 pour un appel de projets en culture à ladite réserve;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>DE DEMANDER à la direction générale d'entreprendre le processus pour la création d'une réserve pour fins culturelles.</p> <p>D'AFFECTER la somme de 2 000 \$ prévue au budget 2019 à cette réserve dès qu'elle sera créée conformément à la loi.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</p> <p>Aucun point n'est traité à cet item.</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Éric Guay présente son projet de rénovation aux élus. Il aimerait pouvoir rénover le bâtiment arrière de son lot et augmenter la superficie de son entreprise. Des solutions urbanistiques ont été étudiées. Monsieur le Maire, Michel Plourde, demande si le comité consultatif d'urbanisme pourrait être saisi du dossier sous peu. La directrice générale répond dans l'affirmative.</p> <p>Monsieur Ricky Bushey désire savoir si tous les élus sont en accord avec l'article paru dans le dernier bulletin et intitulé : faudrait-il devenir végétarien pour sauver la planète? Il indique que les agriculteurs sont choqués de voir que la Ville prend position contre l'agriculture. Il souhaite au nom des agriculteurs qu'il représente que la précise sa position face à cet article.</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, prend la parole et précise qu'il n'était aucunement de l'intention de la Ville en publiant une capsule environnementale écrite par un de ses citoyens de blesser, de dénigrer ou de diminuer qui que ce soit, ni de prendre position. Au contraire, la Ville de Danville appuie depuis toujours les agriculteurs et entend poursuivre en ce sens. Dès qu'il a pris connaissance de l'article, il a admis qu'un tel article n'aurait pas dû se retrouver dans le bulletin municipal et présente ses excuses personnelles, faute de pouvoir le faire ce soir au nom du conseil. Aucune vérification des données y apparaissant n'a été effectuée.</p> <p>Le bulletin de la Ville doit servir à donner des trucs en environnement sans prise de position. Or, l'article visé peut laisser croire à une prise de position alors qu'il n'en est rien. La Ville de Danville a mis sur pied un comité agro-rural afin de recueillir et d'être à l'écoute des commentaires et des besoins des agriculteurs et continuera à travailler pour bonifier l'agriculture, économie qui fait partie intégrante de son patrimoine. Elle a d'ailleurs priorisé les producteurs lors de la confection du budget 2019.</p> <p>La Ville étudiera les moyens correctifs s'imposant dans les circonstances. Pour leur information, les exemplaires du bulletin ont été retirés et l'article n'apparaît plus sur le site de la Ville. Le conseil de Ville, pour sa part, étudiera les moyens correctifs qui seront mis de l'avant pour s'assurer qu'une telle situation ne se reproduise pas. Le conseil prendra les décisions qui s'imposent pour présenter des excuses publiques.</p>
<p>354-2019</p>	<p>6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</p> <p>6.1 Travaux publics – Achat de matériaux – Réfection de ponceau</p> <p>CONSIDÉRANT les travaux de réfection de ponceau devant être effectués sur le chemin Nicolet-Falls;</p> <p>CONSIDÉRANT les travaux de réfection de ponceau devant être effectués sur la 1^{re} avenue;</p> <p>CONSIDÉRANT les travaux de réfection de ponceau en cours sur certaines routes de campagne;</p> <p>CONSIDÉRANT les matériaux requis pour ce faire notamment des ponceaux de grand dimensionnement;</p> <p>CONSIDÉRANT les prix reçus;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à procéder à l'acquisition des ponceaux requis pour ce faire auprès du plus bas soumissionnaire jusqu'à concurrence d'une somme de 35 000 \$ plus les taxes applicables.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>



No de résolution ou annotation

6.2 Usine de traitement des eaux – Nettoyage de la réserve – Avis d'ébullition

La directrice générale informe les membres du conseil que le nettoyage de la réserve d'eau potable s'est amorcé ce matin et qu'un avis d'ébullition préventif est émis à compter de ce jour. Il s'agit d'un avis préventif émis en raison du fait que nous entrerons dans la réserve pour procéder à son nettoyage et que par conséquent, il y a des risques de contamination de l'eau contenue dans la réserve.

Des tests de retour à la conformité seront effectués dès que les travaux seront exécutés et l'avis sera levé dès que nous obtiendrons les résultats.

Ces travaux de nettoyage terminent la séquence de nettoyage de l'usine, du réseau et de la réserve. Nous devons prévoir le nettoyage du réservoir lorsque les travaux de réfection de la conduite principale de la rue Water seront effectués.

Le tout est soumis à titre d'information.

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

7.1 Rapport des permis émis au mois d'octobre 2019

La directrice générale dépose le rapport des permis émis en octobre 2019. 21 permis ont été délivrés au cours du mois de septembre pour une valeur de 681 641 \$.

Le tout est soumis à titre d'information.

8.0 SERVICE INCENDIE

Aucun point n'est traité à cet item.

9.0 DEMANDES DIVERSES

9.1 Stratégie d'attractivité de la MRC des Sources – Rencontre du 25 novembre 2019 à 18h30

Monsieur Daniel Pitre informe les membres du conseil que madame Johanie Laverdière de la MRC des Sources aimerait rencontrer le conseil afin d'établir avec eux les paramètres que nous jugeons opportuns de noter pour la Ville de Danville dans la stratégie d'attractivité que la MRC des Sources élabore actuellement.

Trois questions seront posées aux membres du conseil soit :

- Qu'est-ce qui nous rend attractifs comme Ville?
- Ce qui nous manque?
- Ce qui fait notre force ou ce qui nous distingue par rapport aux autres municipalités?

Le but est d'établir ce qui nous rend attractifs au niveau régional.

Après discussions, les membres du conseil rencontreront madame Laverdière le 28 novembre prochain à 18h30.

9.2 Brunch des nouveaux arrivants – Changement de salle - Autorisation

La directrice générale rappelle aux membres du conseil que lors de la rencontre préparatoire du 28 octobre 2019, les membres du conseil ont décidé que le Brunch des nouveaux arrivants se tiendra à la Salle des Chevaliers de Colomb, le dimanche 17 novembre 2019 à compter de 10 heures. Cette modification est apportée puisqu'un événement se tient la veille au Centre Mgr Thibault.

Le tout est soumis à titre d'information.


355-2019

9.3 Aréna Connie Dion – Loto-Voyages – Garantie - Appui

CONSIDÉRANT la demande formulée par le Centre récréatif d'Asbestos Inc. pour la tenue d'une loto-voyages aux fins de financer les activités de l'Aréna Connie Dion;

CONSIDÉRANT QUE pour pouvoir organiser cette loto-voyages, le Centre récréatif d'Asbestos Inc. doit fournir une garantie bancaire à Loto-Québec pour garantir la saine exécution du concours;

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir ladite garantie bancaire, le Centre récréatif d'Asbestos Inc. doit obtenir l'autorisation de ses deux cautions principales, les villes d'Asbestos et de Danville;

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>CONSIDÉRANT la lettre de prolongation de crédit et/ou de modifications soumise par la Caisse Desjardins des Sources;</p> <p>CONSIDÉRANT les risques minimales entourant ce type de concours;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE CONSENTIR à la lettre de prolongation et/ou de modifications soumise par le Centre récréatif d'Asbestos Inc., et ce, jusqu'à un montant de cautionnement additionnel de 10 000 \$ pour la Ville de Danville.</p> <p>D'AUTORISER la signature de ladite lettre de prolongation et/ou de modifications par le par le Maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>356-2019</p>	<p>9.4 STC des Sources – Point d'embarquement - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre formulée par la STC des Sources pour déployer des points d'embarquement sur le territoire de la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT le plan présenté aux élus;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ces points permettraient de mieux desservir le territoire et seraient en ajout des stationnements incitatifs déployés lors d'évènements spéciaux;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ces points permettent de desservir les principaux points de service de la Ville;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la STC des Sources à déployer six points de services sur le territoire de la Ville de Danville comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - École ADS - Hôtel de Ville de Danville - Carré de Danville - Centre Mgr Thibault - Coin Daniel-Johnson et route 116 - Route 116 et rue Rioux <p>D'AUTORISER la directrice générale à finaliser les démarches avec la STC des Sources pour déployer lesdits points de service.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>357-2019</p>	<p>9.5 Baseball mineur – Demande de local et réception de la poste</p> <p>CONSIDÉRANT la demande formulée par le Comité de Baseball mineur pour l'obtention d'un local additionnel;</p> <p>CONSIDÉRANT la demande formulée par le Comité de Baseball mineur pour que leur courrier soit acheminé à la Ville de Danville et qu'il puisse le récupérer à cet endroit;</p> <p>CONSIDÉRANT les réaménagements effectués au 2^e étage du Centre Mgr Thibault;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à mettre à la disposition du Comité de Baseball mineur un deuxième local au 2^e étage, côté CLSC, du Centre Mgr Thibault;</p> <p>D'AUTORISER le Comité de Baseball mineur à faire suivre leur courrier à la boîte postale de la Ville de Danville;</p> <p>D'AUTORISER le Comité de Baseball mineur à récupérer leur courrier à l'Hôtel de Ville.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>



No de résolution ou
annotation

358-2019

9.6 Carnaval des glaces – Demande de services et horaire des activités

CONSIDÉRANT l'horaire des activités déposé par le Carnaval des glaces pour son édition 2019-2020;

CONSIDÉRANT la demande de services déposée pour la réalisation desdites activités;

CONSIDÉRANT QUE les demandes demeurent similaires à celles des années passées;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU :

DE PRENDRE ACTE des activités proposées par le Carnaval des glaces pour son édition 2019-2020.

D'AUTORISER la dispense des services demandés le tout sous la supervision de la directrice générale.

ADOPTÉE

359-2019

9.7 Municipalité Alliée contre la violence conjugale – Appui

CONSIDÉRANT QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

DE PROCLAMER la Ville de Danville, ville alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

360-2019

9.8 Cérémonie d'Armistice – Horaire et prêt d'équipement

CONSIDÉRANT l'horaire des cérémonies d'Armistice déposé par madame Micheline Charest de la Légion canadienne;

CONSIDÉRANT la demande de prêt d'équipement formulée pour la cérémonie du 9 novembre 2019 au carré de Danville;


CONSIDÉRANT QUE monsieur Alain Roy sera présent lors de cette cérémonie et offre de s'occuper de l'équipement;


EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE des cérémonies d'Armistice qui se tiendront sur le territoire.

D'AUTORISER le prêt d'équipement pour la cérémonie du 9 novembre 2019.

ADOPTÉE

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.</p>
	<p>10.0 CORRESPONDANCE</p> <p>La directrice générale résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.</p>
<p>361-2019</p>	<p>10.5 Fédération des Villages-Relais – Projet Anekdote</p> <p>CONSIDÉRANT la demande d'appui déposée par la Fédération des Villages-Relais concernant le projet d'application Anekdote;</p> <p>CONSIDÉRANT la résolution numéro 294-2019 adoptée le 24 septembre 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Fédération des Villages-Relais du Québec désire poursuivre sa sollicitation des partenaires pour la promotion du réseau des Villages-Relais;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les municipalités accréditées Villages-Relais possèdent des atouts et des attraits culturels, patrimoniaux et touristiques distinctifs qui méritent d'être mis en valeur;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la promotion de ces attraits permet de stimuler l'économie de la région et l'augmentation du nombre de visiteurs avec la possibilité de prolongation du séjour;</p> <p>CONSIDÉRANT l'importance grandissante de l'utilisation des technologies pour la promotion et le référencement des attraits;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la plateforme numérique Anekdote représente un grand potentiel permettant de doter les Villages-relais d'un outil de promotion unique et innovateur dans le monde des plateformes numériques;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPUYER la Fédération des Villages-relais du Québec dans ses démarches auprès du ministère du Tourisme et du ministère des Transports pour l'obtention d'un soutien financier permettant le déploiement de la plateforme numérique Anekdote dans les Villages-relais, pour une plus grande promotion des atouts et des attraits de chaque municipalité membre.</p> <p>DE REQUÉRIR du ministère du Tourisme et du ministère des Transports leur appui financier pour le déploiement de cette plateforme dans le réseau des Villages-relais.</p> <p>DE RSERVER sa décision sur son adhésion au projet une fois que les coûts du projet seront connus.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>362-2019</p>	<p>10.6 OMH des Sources – Directeur – Nomination – Information</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil du départ à la retraite de la directrice de l'OMH, madame Lucie Lebrun et de son remplacement par monsieur Jocelyn St-Jean.</p> <p>Suite à cette annonce, sur proposition de monsieur Jean-Guy Laroche Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RÉSOLU</p> <p>D'ADRESSER une lettre de remerciement à madame Lebrun pour ses années de service et son professionnalisme.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>11 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</p> <p>La directrice générale dépose les rapports des membres du conseil mentionné à l'ordre du jour. Le rapport de monsieur Michel Plourde pour les mois de septembre et octobre est transmis et sera déposé lors de la prochaine séance.</p>
	<p>12 VARIA</p> <p>Aucun point n'est traité.</p>

 No de résolution ou annotation	<p>13 ÉVÈNEMENTS À VENIR</p> <p>Le Maire et les Conseillers font état des évènements à venir et donnent des informations quant à ceux-ci. Monsieur le Maire présente les évènements et donne des informations quant à ceux-ci.</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Madame Micheline Charest félicite monsieur le Maire, Michel Plourde, pour son leadership et son ouverture lors du récent forum pour anglophone initié par la Ville de Danville. 35 personnes étaient présentes et 14 organismes sont venus présenter leurs services à la population anglophone. Monsieur le Maire, Michel Plourde, retourne les compliments à madame Charest, organisatrice principale et animatrice dudit forum.</p> <p>Un petit comité aura à être mis sur pied pour donner suite à cette rencontre et réaliser des actions qui permettront de faciliter l'intégration de la communauté anglophone.</p> <p>Monsieur Guy-Charles Amnotte mentionne que Canal Info + a réalisé deux reportages sur ce colloque. Le premier est déjà en ondes et le second le sera à compter de jeudi. Il s'agit de deux reportages qui permettront aux personnes absentes de connaître les services présentés.</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, est fier que ce forum ait eu lieu et que celui-ci ait permis à la communauté anglophone de faire connaître leurs besoins à la Ville. Une belle rencontre qui permettra de dresser des constats intéressants et concrets.</p>
	<p>MOT DE FERMETURE</p> <p>Le Maire annonce l'épuisement de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire.</p>
<p>363-2019</p>	<p>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>DE LEVER l'assemblée à 20 h 29.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

 Michel Plourde, Maire

 Me Josée Vendette